

CCAS DE MINIAC-MORVAN

Mairie de MINIAC - MORVAN



DÉPARTEMENT d'ILLE-et-VILAINE - 35540

Tél. : 02 99 58 51 77
Fax : 02 99 58 03 55

DÉPARTEMENT : ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT : SAINT-MALO

CANTON : DOL DE BRETAGNE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 26 SEPTEMBRE 2025

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 13

PRÉSENTS : 10

VOTANTS : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 septembre, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de MINIAC-MORVAN étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale le 18 septembre 2025, sous la présidence de Monsieur COMPAIN Olivier, Président.

Membres présents : COMPAIN Olivier, THIEULANT Gisèle, MARTIN Sylvie, LE GUERET Patrick, DAVID Paulette, DELANOE Cécile, CHOLLET Cédric, GARÇON Daniel, GOUPIL Edith, FERON Isabelle.

Les membres ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

Étaient absents : PRIOUL Martine, GAUTIER Amandine, HELGEN Marie- Christine

Secrétaire de séance : M. GARÇON Daniel

2025 – 010 - APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CCAS DU 29 AOUT 2025

Rapporteur Monsieur COMPAIN

M. le président présente le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 29 août 2025.

Il demande s'il y a des observations.

Après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil d'administration du CCAS décide :

- D'approuver le procès-verbal du CCAS du 29 août 2025.
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents à intervenir dans cette affaire.

2025 – 011 – REPAS DES PERSONNES AGEES – AGE DES BENEFICIAIRES, CHOIX DU PRESTATAIRE, DU TARIF POUR LES INVITES

Rapporteur Monsieur COMPAIN

Cette délibération n'a pas été soumise au vote lors de la séance car elle nécessite un complément d'informations. Elle sera reportée à une séance ultérieure du conseil d'administration.

2025 – 012 – COLIS DE NOEL – AGE DES BENEFICIAIRES, PRIX, COMPOSITION DU COLIS

Rapporteur Monsieur COMPAIN

Cette délibération n'a pas été soumise au vote lors de la séance car elle nécessite un complément d'informations. Elle sera reportée à une séance ultérieure du conseil d'administration.

2025 – 013 – TARIFS AU 01/01/2026 – REPAS PERSONNES AGEES – PORTAGE A DOMICILE

Rapporteur Monsieur COMPAIN

Cette délibération n'a pas été soumise au vote lors de la séance car elle nécessite un complément d'informations. Elle sera reportée à une séance ultérieure du conseil d'administration.

2025 – 014 – DEMANDE D'AIDE

Rapporteur Monsieur GARÇON

Après exposé de la demande d'aide de Madame F. pour une participation au paiement de sa facture d'eau. Cette aide est subventionnée par le syndicat des eaux de Beaufort pour un montant de 450 euros.

Après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'administration du CCAS décide :

- D'accorder une aide financière à hauteur de 450€ et précise que cette aide sera versée par le syndicat des eaux de Beaufort directement au fournisseur d'eau.
- D'autoriser le Président à signer tout document lié à cette affaire.

2025 – 015 – DEMANDE D'AIDE

Rapporteur Monsieur GARÇON

Après exposé de la demande d'aide de Madame H. pour une participation au paiement de sa facture d'électricité. Cette aide est demandée par les services sociaux pour un montant de 300 euros.

Après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'administration du CCAS décide :

- D'accorder une aide financière à hauteur de 300€ et précise que cette aide sera versée directement au fournisseur d'électricité.
- D'autoriser le Président à signer tout document lié à cette affaire.

2025- 016 – DEMANDE D'AIDE

Rapporteur Monsieur GARÇON

Après exposé de la demande d'aide de Madame C. pour une participation au paiement d'une facture d'intervention de désinsectisation de frelons. Cette aide demandée est de 45 euros. Elle est aide demandée est exceptionnelle car l'intervention a eu lieu en urgence un week-end chez cette personne âgée qui ignorait qu'une entreprise était agréée par l'agglomération de Saint-Malo.

Après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'administration du CCAS décide :

- **D'accorder une aide financière à hauteur de 45€ à Madame C. pour le paiement de sa facture de désinsectisation qui lui sera versée directement.**
- **D'autoriser le Président à signer tout document lié à cette affaire.**

Questions diverses

- Semaine bleue

Elle aura lieu le vendredi 10 octobre 2025 à 14h à l'espace Bel Air avec une animation chant et danse par Karine Moni.

- Banque alimentaire

Elle aura lieu les 28, 29 et 30 novembre 2025 à carrefour contact. Un planning sera établi pour le prochain conseil.

- Loto

Il est proposé d'organiser un loto, une date sera prochainement fixée avec l'animateur JCO.

- Badges déchetterie

Une permanence aura lieu en mairie les vendredis 10, 17, 24 et 31 octobre 2025.

- Octobre rose

Une manifestation est prévue le week-end du 18, 19 octobre 2025.

- Prochaine réunion

La prochaine réunion est fixée au vendredi 24 octobre 2025 à 17 heures

La séance est levée à 19 heures



Olivier COMPAIN

Le secrétaire de séance,



Daniel GARCON